

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 10 (1865)
Heft: (24): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Exposition fédérale de chevaux à Arau : du 18 au 22 octobre 1865 [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-330618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

SUPPLÉMENT MENSUEL

DE LA

REVUE MILITAIRE SUISSE

Lausanne, le 16 Décembre 1865.

Supplément au n° 24 de la Revue.

SOMMAIRE. — Exposition fédérale de chevaux à Arau, du 18 au 22 octobre 1865 (*suite*). — Sur l'artillerie rayée de gros calibre (*suite*).

EXPOSITION FÉDÉRALE DE CHEVAUX A ARAU, du 18 au 22 octobre 1865.

(*Suite.*)

Le premier jour, mercredi, a été consacré à l'organisation et au triage des animaux exposés. La commission d'exposition a éliminé tout d'abord les sujets trop défectueux, afin de diminuer les frais d'entretien, et pour éviter aussi un travail inutile aux jurys chargés de distribuer les primes. Ce premier examen des animaux, bien qu'il fût très pénible pour le comité, présentait le plus grand intérêt, parce qu'il faisait ressortir les parties les plus faibles de notre élevage. Ceux qui ont vu l'exposition ont pu remarquer des défauts chez les animaux primés, mais ceux-ci ne sont que la minorité des reproducteurs, et, à plus forte raison, a-t-on le droit de critiquer sévèrement notre race entière quand on a pu juger les animaux (les étalons surtout) refusés avant le concours et qui sont le vrai critère de notre pauvreté.

Dans le premier choix des animaux reproducteurs, le comité s'est attaché à éloigner du concours les animaux mal conformés, mais en outre il a spécialement éliminé ceux qui portaient des tares héréditaires, telles que les éparvins et les suros. Quand il s'agit d'améliorer une race, ces défauts ne sauraient trop être l'objet de l'attention des experts, chez nous surtout, car dans les réceptions des chevaux militaires, plus de la moitié des chevaux, même les plus jeunes, portent déjà ces tares congéniales.

Les deux races du Simmenthal et de Schwytz étaient assez fortement représentées; la sous-race de la vallée du Rhin et de St-Gall

avait aussi envoyé son contingent. La race des Franches-Montagnes ne comptait que peu de représentants, peut-être par suite du concours de Porrentruy. Quant aux chevaux du canton de Vaud, leur nombre était malheureusement trop restreint.

Les races étrangères avaient quelques représentants appartenant au nord de la Suisse, entre autres un cheval demi-sang anglais, haut sur jambes, long d'encolure et décousu de reins, bien propre à propager les préjugés que l'on a sur le cheval anglais.

Je ne voudrais pas être trop sévère à l'endroit de nos races qui ont encore beaucoup de bon, mais je ne puis vous cacher que le début de ce premier examen de mercredi a été une déception pour bon nombre d'amateurs qui avaient cru trouver plus de mérites réels chez nos chevaux. Aussi, quand à la fin de l'examen des étalons, parurent : « Raglan » (de MM. Zimmermann), « Espoir » (de M. Chollet) et l'étalon gris de M. Freymond, nous eûmes un moment de satisfaction générale. Ces chevaux ressortaient avec avantage sur la moyenne des chevaux inscrits et leur présence contribuait fortement à donner du relief au concours. J'avais attendu avec un peu d'émotion cette présentation, craignant les critiques malveillantes du préjugé personnifié en quelques prétendus amateurs, mais dès le premier instant, chacun fut unanime de reconnaître que les étalons vaudois étaient ce qu'il y avait de mieux dans l'exposition. On en concluait que le canton de Vaud avait su comprendre ses intérêts en matière d'élevage de chevaux, et que son exemple était à suivre.

Après les étalons vinrent les juments, représentant leur race dans la même proportion à peu près que les mâles. J'ai été frappé cependant de ce que les femelles étaient généralement plus corsées que les étalons, et cette observation a été celle aussi de plusieurs personnes. C'est surtout pour la race de Schwytz qu'il y avait disparate. C'étaient bien les mêmes formes, mais les juments avaient une croupe meilleure et des reins plus forts que les chevaux qui avaient été présentés ; seuls les membres laissent quelque chose à désirer et l'ensemble du corps permet d'espérer beaucoup pour l'amélioration.

D'où vient cette supériorité des femelles ? Les mâles, moins nombreux, devraient, semble-t-il, être mieux choisis et présenter les caractères de la puissance de structure de l'étalon joints à la perfection dans les formes. N'y a-t-il pas là un indice d'une négligence ou de peu de compréhension des véritables intérêts de la race ?

Le second jour, jeudi 19 octobre, le jury examina les animaux destinés à la reproduction. La majeure partie des membres de ce jury appartenait au nord de la Suisse et, sans faire tort à qui que ce soit, je puis bien dire qu'il était parfaitement qualifié pour apprécier la

qualité de nos reproducteurs. Mais, bien que je ne fissoe pas partie de ce jury, je me permettrai de vous signaler les vues qui m'ont paru influer sur les décisions de ces messieurs.

L'exposition d'Arau, en manifestant le fort et le faible, le beau et le laid de nos races, appelait surtout l'attention sur les défauts de nos chevaux qu'il importe de faire disparaître.

Les défauts sont surtout la faiblesse des membres, l'avant-bras grêle, un tendon failli, un jarret peu accentué sous une culotte courte, chez beaucoup de chevaux des reins trop longs ; à côté de cela, mais plus individuellement, un garrot bas, et des sabots cerclés.

Enfin l'allure se ressent du défaut de proportion entre le corps et les membres, et du peu d'obliquité de l'épaule. Un certain nombre de chevaux *billardent*, même parmi les mieux qualifiés. Je laisse de côté les défauts moins graves, parce qu'il n'est pas possible d'obtenir une amélioration complète ; mais pour les vices que je viens de signaler, qu'y a-t-il à faire ?

Il faut évidemment trouver des reproducteurs étrangers à nos races ayant la conformation contraire à la leur, exagérée même si possible, afin de contrebalancer chez le produit la structure vicieuse ; ou bien peu à peu chercher dans la race des reproducteurs aussi peu défectueux que possible et, de génération en génération, arriver avec patience à reproduire l'animal type plus ou moins parfait.

Le premier de ces moyens constitue l'amélioration par croisement. C'est celui que le canton de Vaud a inauguré depuis longtemps avec plus ou moins de suite et auquel il est revenu depuis une dizaine d'années par l'importation des étalons français ou franco-anglais. C'est aussi le système suivi depuis des siècles dans presque tous les haras anglais, français, allemands et russes qui, originairement, ont importé des chevaux orientaux ou des chevaux anglais.

Le second moyen est appelé l'amélioration *en dedans* (*in and in, in Zucht*). Il a surtout été appliqué aux espèces bovine et ovine et il a fait des merveilles lorsqu'une seule intelligence (cette condition est essentielle) a dirigé cette amélioration avec suite et sans interruption, jusqu'au moment où les défauts ont été remplacés par des qualités, et surtout jusqu'à ce que les qualités obtenues aient été fixées dans la race perfectionnée. Car il ne faut pas oublier que, outre l'inconstance de la volonté humaine, on rencontre dans l'amélioration l'inconstance des tempéraments des animaux, et en vertu de la loi de l'atavisme, le fils ou la fille d'un animal perfectionné ressemblera fréquemment à son grand-père ou à son arrière grand-père moins perfectionné. « Chassez le naturel, il revient au galop, » et après beaucoup de patience, le travail de l'améliorateur se trouve sinon arrêté

du moins retardé. Ces faits sont bien connus de ceux qui ont étudié le développement des races Durham et Dishley, et si Bakewell a eu de nombreuses déceptions pendant sa longue création des moutons Dishley, à plus forte raison doit-on rencontrer de pareils obstacles dans l'amélioration de l'espèce chevaline beaucoup plus lente dans sa croissance et plus sujette que l'espèce ovine à un développement anormal. Nous ne sommes plus au temps où une tradition d'amélioration pouvait se transmettre sans varier d'intention d'un abbé à un autre abbé, ou d'un seigneur à son fils. Ils sont rares les hommes qui ont une vie assez longue pour suivre le développement d'une race de chevaux ou qui sont assez influents pour l'imposer à leurs successeurs ou même à leurs contemporains.

Je ne veux pas dire par là que des améliorations partielles ne soient pas possibles par ce moyen, mais de là au changement complet d'une race, il y a loin, et c'est pourquoi avec le système de croisements bien entendus, au moyen de reproducteurs d'une race déjà fixée dans ses formes et d'un tempérament vigoureux, on obtient plus rapidement un résultat, sinon complet, du moins satisfaisant, après trois ou quatre générations de chevaux.

On objectera peut-être qu'il faut aussi de la persévérance pour obtenir ces résultats et qu'il ne faut pas s'arrêter en chemin comme le canton de Vaud l'a fait, il y a une 30^e d'années; que les étalons importés sont fort chers, qu'ils ne créent pas une race nationale, que les produits sont décousus, etc. Mais l'expérience a déjà répondu à tout cela, et chez nous la faveur croissante d'année en année dont jouissent les étalons anglo-normands parmi nos éleveurs, montre assez où est le côté pratique de la question.

C'est aussi cette manière de voir que le jury d'Arau a adoptée. Nos chevaux étrangers présentent des membres mieux construits que la moyenne de ceux du pays, leurs reins sont plus forts, leur croupe plus droite, leur corpulence n'a rien qui fasse disparate avec celle des chevaux de nos campagnes et leurs allures sont bien plus franches que celle de nos chevaux suisses. Aussi ont-ils pu entrer en lice avec avantage, même en concurrence d'un étalon d'Erlenbach très amélioré et qui fait à juste titre l'orgueil du Gessenay, par la bonne conformation de ses reins et de son arrière-main.

Quand un tribunal a prononcé, les condamnés ont, dit-on, 24 heures pour maudire leurs juges, mais cependant il faut se soumettre au jugement. Le jury d'Arau, composé presque en entier de personnes étrangères à notre canton, n'avait pas en vue de flatter le canton de Vaud en lui décernant la première prime et en mettant au second rang l'étalon d'Erlenbach. Malgré les qualités que j'ai mentionnées,

cet étalon est moins hardi dans l'allure de son avant-main et peut-être que sans des circonstances très secondaires dans la présentation de « Raglan », ce dernier eût partagé avec « Espoir » le premier rang. Enfin le cheval percheron de M. Freymond, placé au 4^e rang, a été admiré aussi, surtout pour ses allures qui, du reste, lui ont obtenu un prix au concours de vitesse. En tout cas le canton de Vaud a lieu de se soumettre de bonne grâce à la décision du jury, qui est un sérieux encouragement à ne pas abandonner la voie dans laquelle nous sommes entrés en introduisant dans notre race des éléments étrangers.

Je n'ajouterai rien à ce que j'ai dit des juments présentées au concours. Le canton de Vaud n'en avait envoyé qu'une seule née chez nous et encore cette bête très distinguée avait une origine étrangère. Par contre, je regrette infiniment que les nombreux poulains de deux ans et au-dessus, produits chez nous par les croisements de Raglan avec les juments du pays n'aient pas eu un seul représentant à Arau. Quatre poulains des environs de Moudon, trop jeunes pour être primés, ont été cependant remarqués, et quoique des critiques peu bienveillantes leur fussent adressées, ces poulains ont pourtant confirmé la valeur du genre de croisements que nous avons entrepris.

Le vendredi, à midi, il y a eu une parade des animaux exposés dans l'immense cour de la belle caserne d'Arau. La musique d'un bataillon en service était placée au centre et on fit promener autour de la cour les étalons d'abord, puis les juments et enfin les poulains; animés par le son des instruments, ces animaux paraissaient tout à fait à leur avantage et les nombreux spectateurs ont pu les admirer chacun à sa façon, après l'examen critique des jours précédents. Il valait bien la peine de jouir avec un peu de poésie du spectacle de ces chevaux gambadant en procession au milieu des curieux.

Le samedi matin eurent lieu les épreuves de force et les courses. Ces différentes épreuves sont un accessoire indispensable d'une exposition et le complément d'une appréciation de la valeur de nos races. Le cheval de Roland était parfait de formes, mais il était mort, et pour que nos chevaux suisses soient réellement améliorés, il faut qu'ils puissent non-seulement présenter de belles formes, mais encore montrer de la force et de la vitesse. Aussi je crois que si d'autres expositions se reproduisent, il sera nécessaire de renouveler ces épreuves, toutefois, je désirerais les voir faire dans d'autres conditions. L'appareil destiné à mesurer la force, m'a paru un peu primitif; il se composait d'un plancher sur lequel se trouvait un char chargé de fer et pesant 50 quintaux; devant le char on avait construit une voie chargée de quatre pouces de sable piquetée de 5 en 5 pieds. Le cheval attelé

devait aller le plus loin possible et la distance parcourue faisait décerner le prix. Il m'a semblé que le conducteur du cheval pouvait en pareil cas être un facteur trop influent dans ce concours et je préférerais l'emploi du dynanomètre combiné avec l'enrayage des roues.

Quant aux courses, la piste n'était que de 5500 pieds, soit un peu plus d'un tiers de lieue. Avec une pareille longueur, un cheval un peu nerveux, quoique faible de poitrine et de membres, pourrait battre un concurrent plus étoffé et plus résistant, quoique plus froid au début, et je pense que les courses qui se lieraient avec une véritable amélioration, devraient être pour le moins d'une lieue.

Au concours de Porrentruy, le trajet était, je crois, de 6300 mètres, et il faut bien un pareil trajet pour pouvoir juger que la course rapide provient du fond d'un cheval et non d'une excitation momentanée.

B...

Comme appendice à l'article ci-dessus nous donnerons ci-après quelques indications sur le même sujet traduites d'une récente brochure de M. Zangger sur *l'élève du cheval en Suisse*:

Le nombre des chevaux en Suisse peut être évalué à environ 90,000, mais il n'en a pas été fait de dénombrement simultané et complet.

L'élève du cheval ne satisfait pas à nos besoins, l'importation dépasse de beaucoup la faible exportation.

La population chevaline est la plus forte dans la Suisse occidentale. Les cantons de Berne, de Vaud et de Fribourg possèdent ($25 + 15 + 8000$) 48,000 chevaux. C'est là qu'est l'élevage principal. A côté de ces cantons ceux de Soleure (4000), Lucerne (4000), Unterwald, Schwytz (1400) et St-Gall (5000) ont une certaine part à l'élève du cheval, mais la totalité des chevaux de ces 5 cantons ne dépasse pas 15,000 et la plus grande partie n'a rien à faire avec l'élevage.

En général l'élève du cheval se fait sans règle; dans plusieurs localités on y emploie surtout des juments invalides qui sont couvertes par des étalons des plus médiocres chargés de défauts grossiers. Les poulains ne connaissent l'avoine que lorsqu'ils sont adultes et un travail prématuré les ruine déjà dès leur jeunesse. Quant à un établissement de dressage il n'en est pas question.

Les chevaux suisses peuvent être répartis dans les races suivantes:

1^o Race des Franches Montagnes appartenant aux cantons welsches ainsi qu'au Seeland et au Mittelland bernois et au canton de Soleure. Ce sont nos chevaux de trait propres au camionnage, au halage, au

roulage, etc. Ils ne sont à la vérité pas aussi pesants et musculeux que les chevaux de trait d'autres pays et ne peuvent être comparés aux brasseurs anglais, aux boulonnais, aux belges ou aux Pinschgo-viens du sud de l'Allemagne, mais nous n'avons pas besoin de pareilles locomotives vivantes. Pour les pesantes charges nous employons sur nos excellentes routes deux ou quatre chevaux et nous nous passons très bien des voitures à deux roues pour lesquelles le cheval de gros trait est indispensable.

Nos chevaux de trait peuvent aussi être employés comme chevaux d'agriculture et les plus légers sont propres, suivant leurs allures, au service de la cavalerie et du cabriolet ordinaire. La race du Jura fournit à notre artillerie de bons attelages et des montures très dignes des sous-officiers, et elle est de beaucoup la plus importante en Suisse, puisqu'elle forme plus de la moitié de notre élevage de chevaux. Les chevaux les plus pesants se trouvent dans les plaines, les plus légers dans le Jura bernois autour de Delsberg.

Le cheval jurassien est de belle taille, joliment long et près de terre. La tête est droite, dans quelques familles fréquemment belle et sèche, chez les gros chevaux elle est un peu massive, d'une ossature grossière et peu sèche ; les oreilles sont en général un peu écartées et souvent mal portées ; l'œil est gros et amical ; l'encolure est rarement bien sortie, elle est plutôt enfoncée, courte et épaisse ; l'attache de la tête n'est guère bonne, les carotides sont souvent bouffies ; la crinière et le toupet sont un peu grossiers ; le garrot a sur la plupart de ces animaux le défaut capital d'être trop peu développé, écrasé et maigre, ce qui amène souvent un dos ensellé, des reins longs terminés par une croupe large et double ; la queue à crins grossiers est enfoncée et n'est pas bien portée. Les côtes forment rarement un beau cintre, le plus souvent elles sont trop plates ; le ventre est pendant, les flancs rarement relevés sont plutôt longs et enfoncés et s'attachent à des hanches saillantes. Les épaules sont en général un peu courtes et trop verticales pour permettre une franche mobilité ; le bras et la cuisse sont trop peu musclés pour un grand déploiement de forces ; l'avant-bras et la jambe sont trop courts pour les grandes allures ; le genou et le jarret devraient être plus larges pour acquérir de la solidité et le canon devrait être plus sec ; le paturon est quelquefois trop droit ; les pieds sont en général plats.

Le mouvement de ces chevaux n'est pas toujours suffisant, il est fréquemment irrégulier dans les allures rapides. Il y a cependant quelques individus, surtout parmi les plus légers, dont l'ossature est solide, l'allure franche et légère et dont le service est au-dessus de toute attente.

La couleur de cette race varie beaucoup ; les bai-s de toute nuance, les rouans et les gris sont les plus habituels ; les alezans et les noirs sont rares.

Un grand nombre de chevaux jurassiens sont conduits dans les cantons du nord et de l'est et ils ne manquent à l'agriculture que là où le commerce des chevaux allemands a lui-même peu d'importance ; le cheval des Franches Montagnes est le cheval de trait ordinaire, on l'utilise soit aux attelages de l'artillerie, soit pour la remonte de la cavalerie, soit aussi comme cheval de gros trait. La sous-race du Haut-Jura donne lieu à une forte exportation en France, où ces chevaux sont utilisés dans l'artillerie et quelquefois, dans les Vosges par exemple, à l'élevage.

2^e La race d'Erlenbach a l'Oberland bernois pour patrie, mais on en élève aussi des produits dans le Mittelland, l'Emmenthal et dans le canton de Soleure où elle se mêle à la race du Jura. Elle appartient aux races élégantes ; précédemment elle était renommée chez nous et même à l'étranger comme fournissant des chevaux de voitures de luxe et des chevaux à deux mains ; le cheval d'Erlenbach était préféré comme cheval de selle et de trait léger par les officiers, les patriciens et les riches paysans de la Suisse occidentale. Si la race d'Erlenbach est au dernier rang des races suisses par le nombre, elle est au premier rang par ses qualités.

Le cheval d'Erlenbach est généralement d'un noir franc, de 50 à 53 pouces de haut, la tête est droite, sèche, assez légère et charme par son grand œil amical ; le cou est souvent un peu court ; le garrot est en général trop peu élevé ; le dos et les reins devraient être un peu plus droits et fermes ; la croupe est penchée, un peu double et la queue trop plaquée. L'épaule est souvent belle, c'est-à-dire longue et oblique, la poitrine est longue et les côtes ordinairement cintrées. Les membres antérieurs ont le plus souvent de bons aplombs, mais ils sont très fréquemment un peu faibles, grèles et faiblis sous les genoux. Les cuisses sont souvent trop peu musclées, et, outre un jarret trop peu vigoureux, la flexion en est très prononcée. Le paturon et le sabot sont en général bons. Une allure légère et convenable, un mouvement d'épaules franc, avec des flexions saines dans les genoux, de la force, de la durée, un bon caractère, des formes agréables et un beau manteau ont établi la réputation de ces chevaux ; ils sont exportés en France, et ils forment la remonte des vigoureux cavaliers de Berne et de Vaud.

3^e La race de Schwytz est répandue depuis l'Emmenthal jusqu'au Rhin ; elle a son origine dans les cantons primitifs et dans ceux de Lucerne et de St-Gall, où elle est élevée plus nombreuse que la race

d'Erlenbach. Dans l'Emmenthal elle se mélange avec la race des Franches-Montagnes et de l'Erlenbach. Les chevaux de l'Entlibuch, de Lucerne, de l'Unterwald, d'Einsiedlen, de Gaster, de l'Oberland St-Gallois et du Rheinthal appartiennent tous à cette race, qui, dans l'Est, s'allie avec les races du Vorarlberg et de l'Allgau.

Par leurs qualités les Schwytz comptent parmi les chevaux les plus élégants de notre pays comme chevaux de carrosse et de selle ; si la race de Schwytz était délivrée de ses plus grands défauts elle devrait nous fournir nos chevaux de service et de luxe ; elle faisait autrefois l'objet d'une forte exportation en Italie, mais qui a cessé à cause des défauts de l'élevage.

Le manteau des Schwytz est généralement bai-clair, les autres robes sont de très rares exceptions : je n'en ai pas encore vu de blanc, de noir ou de rouan ; les alezans sont excessivement rares.

La tête est légère, souvent un peu étroite, mais gracieuse, l'encolure est droite, quelquefois de longueur convenable, mais le cou trop court est aussi un fréquent défaut. Somme toute cependant, l'encolure et la tête donnent à cette race une belle tournure. Le garrot devrait être plus élevé et le dos moins ensellé, les reins sont aussi un peu trop longs ; la croupe est un peu double et penchée et la queue n'est pas attachée assez haut. Anciennement pourtant le port de la queue était assez amélioré par l'opération du riquelage pour qu'on vendît et qu'on exportât beaucoup de ces chevaux comme chevaux du nord de l'Allemagne.

La poitrine est assez bonne, les côtes sont quelquefois plates, les flancs parfois bas et le ventre gros. Les membres sont fréquemment trop hauts, les épaules raides, les articulations étroites, les muscles maigres et le sabot plat.

(*A suivre.*)



SUR L'ARTILLERIE RAYÉE DE GROS CALIBRE.

(*Suite.*)

Canons à doubles rayures.

Si nous jetons un coup-d'œil, avec le *Zeitschrift*, de Frauenfeld, (¹) sur les artilleries étrangères, nous y voyons partout une section particulière de l'âme, une certaine forme et un nombre plus ou moins grand de rayures ; on a partout cherché le meilleur moyen de guider le projectile pour lui faire prendre un mouvement de rotation régulier et suffisamment rapide, sans risquer de le déformer ou de détériorer

(¹) Article de M. le capitaine Dapples.